

Attestation d'aisance aquatique

Je soussigné-e :

agissant en qualité de
titulaire du diplôme

en date du

atteste que le mineur :

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Est apte, conformément à l'article 3 de l'Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles à :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

CONDITIONS DU TEST :

Ce test a été réalisé SANS brassière de sécurité

Date du test :

Nom et prénom du déclarant :

Signature :

Nom de l'organisme :

Timbre de l'organisme